

Environnement : le Concours départemental des Villes et Villages fleuris 2021 aura bien lieu !



Bonne nouvelle : le Concours des Villes et villages fleuris sera bel et bien célébré dans les jardins et parterres ariégeois en 2021 ! Annulé pour cause de Covid en 2020, il récompensera donc à nouveau la mobilisation des Ariégeoises et des Ariégeois en faveur de l'embellissement et du fleurissement des jardins, bâtiments, espaces publics ou privés.

Organisé par le Conseil Départemental de l'Ariège, en partenariat avec le CAUE et l'Agence de Développement Touristique Ariège-Pyrénées, il est ouvert à toutes les communes, mais également aux particuliers et aux professionnels du tourisme. Les inscriptions sont ouvertes du 7 au 21 mai. Le formulaire est à télécharger sur le site <http://www.ariège.fr/> La tournée des membres du jury se déroulera entre le 28 juin et le 9 juillet 2021. Les résultats seront annoncés lors d'une cérémonie de remise des prix organisée à l'automne, sous réserve d'une réglementation sanitaire propice.

L'an passé, le Conseil Départemental de l'Ariège avait primé les lauréats du concours 2019 (62 communes inscrites, ainsi que 45 professionnels du tourisme, et 82 particuliers), mais seul un concours photos sur les réseaux sociaux avait ouvert une fenêtre sur les balcons et jardins en fleurs.

Tous les renseignements, à lire sur <http://www.ariège.fr/Mieux-vivre-ici/Villes-et-villages-fleuris>

Votre contact

Estelle Tabeaud

Directrice de la Communication

05 61 02 09 77

etabeaud@ariego.fr